



Le Français Benjamin Mendy devant le tribunal de Chester (Cheshire, en Angleterre) le 8 octobre. (B. Cremel/L'Équipe)

Foot Procès Mendy issu du journal

## Benjamin Mendy nie toutes les accusations de viol lors de son procès

Bousculé par le procureur Timothy Cray mercredi lors du contre-interrogatoire, le Mancunien a reconnu des erreurs à la cour de Chester, mais il a catégoriquement nié les accusations de viol.

Quentin Guillon, à Chester (Angleterre)  
mis à jour le 9 novembre 2022 à 21h55



ma liste



commenter



partager

Il laisse une longue pause, les mains sur son pupitre de la Crown Court de Chester (Cheshire). Le procureur Timothy Cray regarde par terre, puis s'adresse à Benjamin Mendy, assis dans le box des témoins, trois mètres à sa gauche : « *Votre pensée était la suivante : "Cette fille était avec mon ami. Nous avons flirté ensemble. Je vais aller dans sa chambre pour essayer de coucher avec elle" ?* » Mendy, le regard dirigé vers le procureur : « *Oui.* » Timothy Cray évoque le cas de la première des six plaignantes qui accusent le Français de sept viols, d'une tentative de viol et d'une agression sexuelle.

Les faits reprochés remontent au 25 octobre 2018. Un footballeur ami de Mendy invite la victime présumée à The Spinney, la luxueuse maison du Tricolore. L'ex-international des Bleus dit « *flirter* » avec la plaignante au cours de la soirée, dans deux boîtes de nuit de Manchester. La plaignante passe ensuite la nuit dans la chambre de l'ami du Français, à The Spinney. Au petit matin, la victime présumée aurait cherché un chargeur de téléphone, selon Mendy. Le latéral gauche avait expliqué la veille devant la cour avoir demandé l'aval de son ami pour coucher avec cette femme.

lire aussi

Procès Mendy, deux versions qui s'opposent

---

« *Vous avez d'abord demandé à votre ami avant de lui demander à elle ?* », interroge le procureur. « *Oui* », répond le joueur de 28 ans. Timothy Cray continue. « *Elle était donc sous la douche lorsque vous êtes entré dans la chambre d'amis ?* » « *Oui* », dit le joueur. « *Ce comportement était pour le moins irrespectueux* », soutient le procureur. De nouveau, « *oui* ». « *C'est ainsi que vous pensiez, à l'époque ?* » Mendy : « *Non.* »

Le procureur enchaîne : « *Le récit de la plaignante est complètement différent du vôtre.* » Le champion du monde 2018 opine. Selon la plaignante, il aurait marché vers elle dans la chambre, se serait masturbé, puis aurait tenté de lui enlever la serviette qu'elle venait de saisir. Puis Mendy aurait « *continuellement essayé d'insérer son pénis dans son vagin* ». Le joueur nie toutes ces accusations. Le procureur : « *Vous vouliez coucher avec elle ?* » Mendy : « *Oui, si elle le voulait.* »

## Échange éprouvant

Si Timothy Cray n'a pas utilisé le mot « *prédateur* », comme dans son discours introductif en août, il s'est montré très étonné de la rapidité avec laquelle le

Mancunien couchait avec de très nombreuses femmes, sans forcément connaître leur prénom, leur profession, leur famille, et sans contraception.

lire aussi

B. Mendy : « Je ne peux pas crier que j'aime le sexe »

---

« *Vous ne les voyiez pas comme des personnes, mais vous les utilisiez juste pour le sexe ?* » Mendy, inflexible : « *Non.* » Il nie les versions de deux autres plaignantes auxquelles le confronte le procureur. Celui-ci assène : « *Vous êtes un danger pour les femmes ?* » « *Non. Jamais* », réfute catégoriquement Mendy. « *Dans ma vie sociale il y a beaucoup de choses que j'ai mal faites. Mais je n'ai rien fait de mal avec les femmes.* » Si l'échange est éprouvant, ni l'accusé ni le procureur ne haussent la voix.

## « J'étais fou. Je prenais des risques »

Benjamin Mendy, à propos de rapports sexuels non protégés

Quelques minutes plus tard, la principale avocate plaidante (*barrister*) de Mendy reprend certains points du contre-interrogatoire - une procédure qui se nomme « *re-examination* » outre-Manche. Eleanor Laws demande à son client de préciser son propos. « *J'ai beaucoup de nièces, des soeurs, des amies. J'essaie d'être amical avec les femmes. Que ce soit fun* (lors des fêtes qu'il organise). »

Sur les rapports non protégés, le Français regrette : « *J'étais fou. Je prenais des risques. À l'époque, je ne pensais pas à tout ça. Comme les fêtes pendant le confinement. C'était comme si j'étais dans un train qui roulait très vite. La prison m'a permis de me retrouver seul, et de penser.* »

Me Laws : « *Comment vous décririez votre attitude, avec vos mots, à propos du sexe ?* » Mendy : « *J'étais direct et rapide en leur demandant si elles voulaient coucher, pour éviter les conversations et les rencarts. Pour avoir tous les deux ce qu'on voulait.* » Son avocate axe le propos sur le changement de comportement du Français : « *Qu'en pensez-vous, maintenant ?* » Mendy : « *Je me suis rendu compte que j'ai pu blesser des femmes quand bien même elles étaient consentantes.* » Le procès se poursuit jeudi matin avec les témoins sollicités par la défense.

publié le 9 novembre 2022 à 21h55  
mis à jour le 9 novembre 2022 à 21h55